

Lien portail famille : <https://marange-silvange.leportailfamille.fr>

Pièces à fournir pour l'inscription :

- RIB
- Copie des vaccinations
- Copie intégrale du livret de famille
- L'attestation d'assurance scolaire ou extrascolaire
- Justificatif de domicile
- Attestation du quotient familial (à demander à la CAF)
- Pour les frontaliers : le certificat de rémunération de l'année 2023.
- L'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023
- En cas de séparation ou de divorce, le jugement du tribunal

Quand vous apportez les documents demandés en mairie, nous vous imprimerons la fiche de renseignements, la fiche sanitaire et l'autorisation de prélèvement à vérifier et à signer.

Pour les nouveaux dossiers ou pour les personnes qui changent de compte bancaire, un RIB doit être fourni afin que nous vous transmettions une autorisation de prélèvements à nous signer.

Mail : periscolaire@mairie-marange-silvange.fr